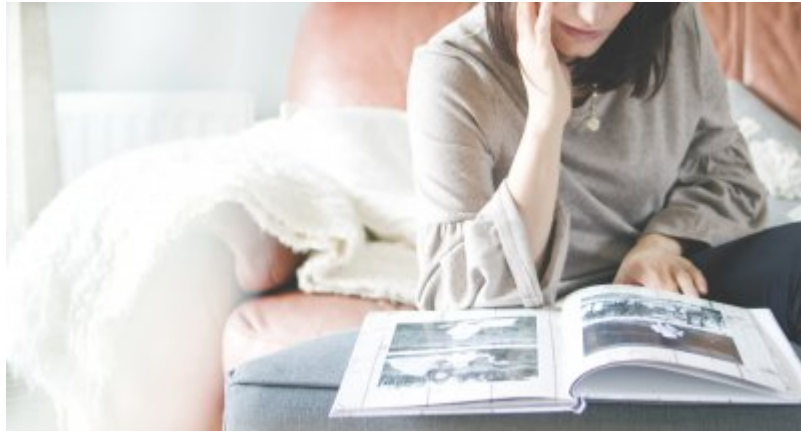


# L'héritage profite aux riches

16 février 2023



Bénéficier d'un gros héritage est le plus souvent réservé aux catégories déjà favorisées. Recevoir 100 000 euros ou plus, cela n'arrive quasiment jamais dans les catégories populaires. Seuls 7 % des héritages perçus par des employés actifs dépassent ce montant. Chez les ouvriers, la part est non significative, tant le cas est rare. Elle est de 11 % chez les anciens salariés retraités (anciens ouvriers, employés et professions intermédiaires), hors cadres supérieurs.

Au sein des catégories les plus favorisées, les gros héritages ne sont pas la règle, mais ils sont trois à cinq fois plus fréquents que chez les employés. Sans compter que les successions ont été parfois préparées à l'avance avec des donations anticipées qui permettent d'échapper à l'impôt, et, accessoirement, à ces statistiques.

Ceux qui héritent le plus souvent de sommes importantes sont les non-salariés. Probablement du fait de la transmission entre parent et enfant d'un patrimoine professionnel. Ainsi, 26 % des héritiers agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise ont reçu plus de 100 000 euros. C'est le cas de 27 % des professions libérales. Tout de même, 17 % des cadres supérieurs en activité et 23 % des cadres retraités qui ont hérité ont aussi eu la chance de bénéficier d'une telle somme.

n.s. : non significatif. Lecture : 17,2 % des héritages reçus par des cadres supérieurs sont d'un montant supérieur à 100 000 euros.

Les héritages de 100 000 euros et plus sont beaucoup plus fréquents chez les riches. Les sommes touchées par des ménages fortunés (plus de 500 000 euros de patrimoine net) sont pour 28,4 % d'entre elles d'un montant supérieur à 100 000 euros, une fréquence deux fois plus importante que chez les ménages de la tranche juste en dessous en termes de patrimoine net (entre 275 000 euros et 500 000 euros). Pour ceux situés sous le patrimoine médian (entre 10 000 euros et 115 000 euros de patrimoine net), seuls 5 % des héritages atteignent ce montant.

Bénéficier d'une donation de ses proches est encore plus marqué socialement : près de 80 % des bénéficiaires appartiennent aux 50 % les plus fortunés ; un quart, aux 10 % les plus fortunés. Ces donations peuvent être exonérées d'impôts tous les quinze ans (jusqu'à 100 000 euros d'un parent à un enfant), ce qui permet aux personnes très fortunées d'en faire bénéficier leurs enfants plusieurs fois au cours de leur vie, sans rien devoir au fisc.

Source : Insee - données 2018 - © Observatoire des inégalités

Source : Insee - données 2018 - © Observatoire des inégalités

## Part des héritages supérieurs à 100 000 euros selon le niveau de patrimoine

Unité : %

• Emplacement :

• Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/L-heritage-profite-aux-riches-1760>

Montant de patrimoine net (dettes déduites)	Part des héritages supérieurs à 100 000 euros	Part des héritages supérieurs à 500 000 euros
Moins de 10 000 euros	n.s.	n.s.
De 10 000 à moins de 115 000 euros	4,8	
De 115 000 à moins de 275 000 euros	9,4	22,5
De 275 000 à moins de 500 000 euros	13,1	
500 000 euros ou plus	28,4	12,9
<b>Ensemble</b>		<b>12,9</b>